



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA  
DIGITALISATION ET A L'ACCES AUX MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**AMI /N°3/PADDAMAG/2024**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET PADDAMAG**

**SECTEUR : AGRICULTURE**

**N° d'identification du Projet : P-GN-AA0-026**

**Intitulé de la mission** : Recrutement d'un Comptable du Projet  
PADDAMAG

**Date de l'avis** : 12<sup>e</sup> 4 JUIN 2024 2024

**Financement : Banque Africaine de Développement**

✍



## 1. CONTEXTE

Le secteur agricole demeure en Guinée l'axe majeur de la politique de diversification économique du pays pour accroître sa résilience aux chocs externes. Ce secteur occupe 80% de la population active, procure 79% des revenus des ruraux<sup>1</sup>. Cependant, il offre que peu d'opportunités de développement de chaînes de valeurs agro-industrielles pour diversifier l'économie, accélérer la croissance et asseoir sa résilience. Pourtant, les conditions agro-climatiques sont excellentes et permettent de cultiver une vaste gamme de produits dans les différentes régions. Les précipitations sont abondantes (1 800 à 3 000 mm/an) et les ressources en eau sont considérables : plus de 19 000 m<sup>3</sup> par habitant et par an, contre une moyenne de moins de 4 000 m<sup>3</sup> en Afrique subsaharienne. Environ 80% de la population guinéenne vit en milieu rural, où la pauvreté est exacerbée par le déficit d'infrastructures de production, de services financiers et sociaux de base et d'accès aux marchés. De plus, l'agriculture guinéenne est du type extensif dominée par un système de culture traditionnelle utilisant très peu d'intrants productifs.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, il constitue la deuxième activité du monde rural après l'agriculture et concerne environ 210 000 familles, soit 30% de la population rurale<sup>2</sup>. Les contraintes majeures de ce sous-secteur sont l'alimentation insuffisante et le manque d'eau en saison sèche ainsi que les conflits d'usage de parcours. Par ailleurs, le réchauffement climatique accélère la dégradation des ressources essentielles à l'élevage pastoralisme comme la végétation fourragère et les points d'eau. Les interventions publiques sont surtout orientées vers l'amélioration de la santé animale, via les campagnes de vaccination. Aucun système rationnel de gestion des espaces pastoraux n'a donc été mis en place pour assurer une gestion durable du potentiel agropastoral du pays. Concernant la filière avicole, l'une des plus grandes contraintes auxquelles les aviculteurs guinéens font face au quotidien est l'approvisionnement en aliments de volailles. Aussi, le manque de matières premières agricoles entrant dans la production d'aliments pour la volaille, notamment le maïs (60%) et le soja (40%), constitue-t-elle une contrainte majeure. Ce déficit est compensé par les importations qui renchérissent les prix des produits de volaille (poulet, œuf) pour les consommateurs.

C'est dans ce contexte que le PADDAMAG a été conçu pour contribuer à relever les défis susmentionnés. Il permettra notamment : (i) d'accroître significativement la production locale de maïs et de soja et de suppléer au manque de matières premières pour la production d'aliments de volaille ; (ii) d'améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation de deux filières cibles (maïs et soja) ainsi que les infrastructures pastorales destinées à l'alimentation du bétail en fourrage et en eau ; (iii) de promouvoir l'innovation et le transfert des technologies et ; (iv) de stimuler par ailleurs l'inclusion financière des acteurs du secteur agricole.

---

<sup>1</sup> Institut National des Statistiques (INS)

<sup>2</sup> Résultats du dernier recensement national de l'agriculture et de l'élevage de 2021



L'objectif de développement du PADDAMAG est de contribuer durablement à la résilience de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration des revenus et à l'inclusion financière des populations rurales de la zone d'intervention du Projet. De manière spécifique, le Projet vise les objectifs suivants : (i) Promouvoir la production de maïs et de soja pour la transformation en aliments de volaille et de bétail ; (ii) Améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des deux filières cibles (maïs et soja) ainsi que les infrastructures pastorales ; (iii) Promouvoir l'innovation et le transfert des technologies ; (iv) Stimuler l'inclusion financière des acteurs du secteur agricole ; (v) Réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience climatique des agro éleveurs ; (vi) Réduire les inégalités entre hommes et femmes dans le secteur agricole et soutenir l'autonomisation des femmes dans ledit secteur.

Le PADDAMAG sera mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à travers l'UGP-BAD élargie aux futurs projets du secteur Agricole sous financement de la BAD.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce projet pour le recrutement d'un expert au poste de comptable du projet PADDAMAG.

## **2. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur du projet et sous la supervision du Responsable Administratif et Financier, le Comptable assure la tenue de la comptabilité du Projet suivant les principes et normes nationales et internationales en vigueur et conformément aux dispositions de l'Accord de Financement et du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet.

Le Comptable UGP-BAD sera chargé de :

- Assister le Responsable Administratif et Financier (RAF) dans la mise en place et le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé du projet ;
- Participer aux paramétrages du progiciel comptable ;
- Participer à l'élaboration du Plan de Travail et de Budget Annuel ;
- Participer au suivi et contrôle de l'exécution budgétaire ;
- Tenir la comptabilité générale, analytique et budgétaire du projet ;
- Enregistrer les opérations comptables dans le système ;
- Tenir les livres de banque (comptes spéciaux, compte de contrepartie et comptes d'opérations) ;
- Tenir à jour les états de rapprochement des comptes bancaires ;
- Préparer les Demandes de Remboursement de Fonds ;

✍



- Superviser la comptabilité des antennes et des partenaires (paiements des activités programmées, pièces comptables et pièces justificatives des dépenses, etc.) ;
- Préparer les paiements des partenaires d'exécution et des fournisseurs de biens et de services ;
- Préparer toutes les pièces justificatives de dépenses en veillant à leur probité et transmettre au RAF pour vérification, autorisation et certification ;
- Superviser et contrôler la caisse ;
- Aider à la réalisation des inventaires annuels ;
- Tenir les fiches de suivi d'entretien et réparation des véhicules et autres équipements ;
- Tenir les fiches de gestion de stocks et de fournitures ;
- Préparer la paie et les charges connexes (impôts et cotisations sociales) ;
- Établir les ordres de paiements sous la responsabilité du spécialiste en gestion financière ;
- Préparer les états financiers annuels et intérimaires ;
- Participer à la préparation des rapports de suivi financier ;
- Classer et archiver les pièces justificatives des opérations du Projet et tout document d'ordre financier ou comptable suivant les principes prédéfinis ;
- Participer à la préparation et à la réalisation des missions de supervision et d'audit ;
- Exécuter toute autre tâche confiée par le Responsable Administratif et Financier et le Coordinateur dans le cadre de ses compétences ;
- Contribuer à la préparation des rapports et états financiers du Projet.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage, invite les consultants individuels intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

Les dossiers de soumission doivent être présentés de manière concise et compréhensible en langue française et comporter au moins les éléments suivants :

- i. lettre de motivation ;
- ii. Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- iii. des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et attestations ;
- iv. copies des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- v. références des anciens employeurs.

6

NB : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

### 3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le Comptable doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- diplôme d'Études Supérieures en comptabilité, gestion, audit/ contrôle de gestion finances, (minimum BAC + 4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- une expérience professionnelle minimum de (5) années à un poste de comptabilité, gestion, audit/ contrôle de gestion dont au moins trois (3) années d'expérience comme comptable dans un projet de la BAD ou autres bailleurs de référence (Banque Mondiale, BID, FIDA, AFD, USAID, Union Européenne, etc.);
- avoir une bonne connaissance des procédures et mécanismes de gestion et de décaissement de projets financés par des institutions financières multilatérales telles que la BAD, la Banque Mondiale, etc. ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, logiciels comptables et de gestion, etc. ;
- avoir une maîtrise de l'utilisation de logiciel comptable et financière ; une bonne connaissance des progiciels comptables type TOMPRO constituera un atout.

### 4. EVALUATION DES CANDIDATS

L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères et barème de notation suivants :

| N°       | Désignation  | Notations        |
|----------|--|------------------|
| <b>1</b> | <b>Qualifications</b>  | <b>20 points</b> |
| 1.1      | Diplôme universitaire de niveau BAC +4 ans minimum en comptabilité, gestion, audit/ contrôle de gestion finances ou tout autre diplôme équivalent  | 20 points        |
| 1.2      | <b>Diplôme inférieur à BAC + 4</b>   | Disqualifié      |
| <b>2</b> | <b>Expériences générales</b>   | <b>25points</b>  |
| 2.1      | Avoir cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion comptable dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, dans un cabinet d'audit et d'expertise | 15 points        |



|          |  |   |
|----------|--|---|
|          | comptable, d'une ONG internationale ou de l'administration publique  |   |
| 2.2      | Plus de cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion comptable dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable, d'une ONG internationale ou de l'administration publique | 10 points soit 2 points/années supplémentaire |
| 2.3      | Moins de cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion comptable dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable d'une ONG internationale ou de l'administration publique | 0 point                                       |
| <b>3</b> | <b>Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR</b>  | <b>40 points</b>                              |
| 3.1      | Avoir au moins trois (03) ans d'expérience en qualité de comptable dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, BM, BID, FIDA, AFD, USAID, BAD Union Européenne  | 30 points                                     |
| 3.2      | Plus de trois (03)ans d'expérience en qualité de comptable dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux BM, BID, FIDA, AFD, USAID, BAD Union Européenne, etc. Soit 2 points par année supplémentaire                            | 10 points                                     |
| <b>4</b> | <b>Autres Connaissances</b>  | <b>15 points</b>                              |
| 4.1      | Expérience spécifique comme comptable d'un projet financé par la Banque Africaine de Développement   | 05 points                                     |
| 4.2      | Justifier des compétences avérées dans l'utilisation de logiciels courants de gestion financière et comptable des projets notamment Tom2Pro  | 10 points                                     |
|          | <b>Total</b>   | <b>100</b>                                    |

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8

La candidature manifestée par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

Seuls les consultants qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera retenu et invité à la négociation du contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le critère 3. sera sélectionné.

La durée du projet est de cinq (5) ans et le contrat du comptable est d'un (1) an, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance. Il doit être libre de tout engagement et sera employé à temps plein. Le poste sera basé à Conakry avec des missions à l'intérieur du pays.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée Tel: +224 628 01 04 54/ +224 623 68 46 41. E-mail : [aacamara@magel.gov.gn](mailto:aacamara@magel.gov.gn) du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les candidats devront faire parvenir leur offre par voie électronique aux adresses ci-après : [aacamara@magel.gov.gn](mailto:aacamara@magel.gov.gn) ; [tidiane.amadou12@gmail.com](mailto:tidiane.amadou12@gmail.com) ou en version papier à la Coordination du Projet.

Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **CANDIDATURE\_COMPTABLE DE PADDAMAG** » et être soumises sous pli fermé à l'adresse suivante : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée **au plus tard le 15 juillet 2024.**

Conakry, le 12 1 JUIN 2024

Le Ministre  
  
Félix LAMAH